



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX RÉGIONS

Edition 2016

**SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»**

SOMMAIRE

Dahir n° 1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions

	<u>Pages</u>
Loi organique n°111-14 relative aux régions.	
TITRE PRÉLIMINAIRE. – Dispositions générales	3
TITRE I. – Des conditions de gestion par la région de ses affaires	6
Chapitre premier. – De l'organisation du conseil de la région	6
Chapitre II. – Du fonctionnement du conseil de la région	18
Chapitre III. – Du statut de l'élu	27
TITRE II. – Des compétences de la région	39
Chapitre premier. – Principes généraux	39
Chapitre II. – Des compétences propres	40
Section première. – Du développement régional	40
Section II. – De l'aménagement du territoire	44
Chapitre III. – Des compétences partagées	45
Chapitre IV. – Des compétences transférées	47

TITRE III. – Des attributions du conseil de la région et de son président	48
Chapitre premier. – Des attributions du conseil de la région	48
1 - Du développement régional, de l'aménagement du territoire et des services publics	48
2 - Des finances, de la fiscalité et du patrimoine de la région	48
3 - De la coopération et du partenariat	49
Chapitre II. – Des attributions du président du conseil de la région	50
Chapitre III. – Du contrôle administratif	54
Chapitre IV. – Des mécanismes participatifs de dialogue et de concertation	57
Chapitre V. – Des conditions d'exercice par les citoyennes, les citoyens et les associations du droit de pétition	58
Section première. - Des conditions d'exercice du droit de pétition par les citoyennes et les citoyens....	59
Section II. – Des conditions d'exercice du droit de pétition par les associations	59
Section III. – Des modalités de dépôts des pétitions	60

TITRE IV. – De l’administration de la région, des organes d’exécution des projets et des mécanismes de coopération et de partenariat	61
Chapitre premier. – De l’administration de la région	61
Chapitre II. – De l’agence régionale d’exécution des projets	62
Section première. – De la création de l’agence et ses missions	62
Section II. – Des organes de l’agence	63
Section III. – De l’organisation financière	68
Section IV. – Dispositions diverses	68
Chapitre III. – Des sociétés de développement régional ...	69
Chapitre IV. – Des groupements de régions	71
Chapitre V. – Des groupements des collectivités territoriales	74
Chapitre VI. – Des conventions de coopération et de partenariat	78
TITRE V. – Du régime financier de la région et de l’origine de ses ressources financières	79
Chapitre premier. – Le budget de la région	79
Section première. – Principes généraux	79
Section II. – Des ressources de la région	87
Section III. – Des charges de la région	89

IV

	<u>Pages</u>
Chapitre II. – De l'établissement et du vote du budget	91
Chapitre III. – Du visa du budget	93
Chapitre IV. – De l'exécution et de la modification du budget	96
Section première. – De l'exécution du budget	96
Section II. – De la modification du budget	97
Chapitre V. – Arrêté du budget	97
Chapitre VI. – Du régime financier des groupements de régions	98
Chapitre VII. – Du régime financier du groupement des collectivités territoriales	99
Chapitre VIII. – Du patrimoine immobilier de la région	100
Chapitre IX. – Dispositions diverses	100
TITRE VI. – Du Fonds de mise à niveau sociale et du Fonds de solidarité interrégionale	102
Chapitre premier. – Du Fonds de mise à niveau sociale	102
Chapitre II. – Du Fonds de solidarité interrégionale	105
TITRE VII. – Du contentieux	105
TITRE VIII. – Des règles de gouvernance relatives à l'application du principe de libre administration	108
Dispositions diverses	113